

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

2017-04

SERVICE DE DISPOSITION DE CARCASSES D'ORIGNAUX OFFERT À CHAQUE ANNÉE

Baie-Comeau, le 8 septembre 2017. – La Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan (RGMRM) offre pour une deuxième année le service de récupération des carcasses d'orignaux lors de la saison de chasse. À compter du 11 septembre et jusqu'au 31 octobre 2017, les chasseurs de la Manicouagan pourront disposer de leurs résidus après débitage gratuitement à l'écocentre de Baie-Comeau ainsi qu'au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau, du lundi au jeudi de 8h à 16h30 et le vendredi de 8h à 15h30.

À la suite du succès de son projet pilote, la RGMRM a obtenu l'approbation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) afin que ce projet soit offert chaque année. Ce nouveau service permet d'offrir, aux amateurs de chasse, un site où ils peuvent se prédisposer adéquatement de leurs résidus. Il vise à réduire les dépôts illégaux dans la nature et la contamination des contenants de matières résiduelles sur le territoire.

Les participants pourront se départir d'une carcasse par adresse et devront s'identifier à l'entrée de manière à établir des statistiques de participation. Le tonnage sera déduit à même les trois tonnes dont bénéficient annuellement les résidents de la Manicouagan lors de leur passage à l'écocentre.

Les restes de l'animal devront être mis dans des sacs étanches (aucune partie ne doit être visible et aucun liquide ne doit s'en échapper) pour préserver la salubrité des lieux et en faciliter la manipulation.

Les heures et les jours de réception devront également être respectés pour permettre l'enfouissement et le traitement selon les exigences du Ministère.

Précisons qu'il s'agit d'un service réservé exclusivement aux citoyens (particuliers). La clientèle commerciale et institutionnelle doit se départir des carcasses d'animaux uniquement au lieu d'enfouissement selon la procédure habituelle (formulaire de demande d'élimination de produits spéciaux). La tarification en vigueur s'appliquera.

-30-

Source :
Carolyn Thibault
Chargée de projet en gestion des matières
résiduelles et communications
418 589-4557

Information :
Linda Savoie
Directrice générale et secrétaire-trésorière
418 589-4557